

représentants de ces groupes importants et fortement touchés aurait la possibilité de témoigner devant ce comité?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, la question de savoir qui peut se présenter devant le comité est du ressort du comité et non du ministre des Finances. Toutefois, je puis assurer mon honorable ami que je donnerai aux députés tous les renseignements qu'ils veulent avoir sur les modifications à la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès. Je pense également qu'il serait sage que certaines personnes qui font des déclarations sur ce sujet prennent d'abord soin de se bien renseigner.

**L'hon. M Hees:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-il dans les vues du premier ministre que le gouvernement dialogue avec la population du Canada pour connaître son opinion sur les questions importantes?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### LE RAPPORT DE LA RÉUNION AVEC LES MINISTRES PROVINCIAUX

**M. Barry Mather (Surrey):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports au sujet de l'importante réunion que, au dire du leader du gouvernement à la Chambre, le ministre a eue l'autre jour avec les ministres des provinces à propos de la sécurité routière? Le ministre pourrait-il faire une déclaration sur le résultat de cette réunion et sur les plans qu'on y a faits et les décisions qu'on y a prises concernant la sécurité routière?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je pense que les aspects les plus importants de la réunion ont été signalés dans le communiqué. J'ignore si mon collègue l'a parcouru; sinon, je serai heureux de lui en envoyer un exemplaire. En fait, les gouvernements provinciaux ont applaudi aux travaux de recherches menés par le gouvernement fédéral de concert avec les provinces. En outre, ils approuveraient l'idée si celle-ci reçoit l'approbation du cabinet et du Parlement d'un projet de loi visant à réglementer les normes de fabrication des voitures au niveau du constructeur. Cette réunion des plus fructueuses m'a semblé une étape vers la collaboration étroite et harmonieuse entre les paliers fédéral et provinciaux de gouvernement dans ce secteur essentiel.

[Français]

## LES PARCS NATIONAUX

### QUÉBEC—A PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARCS DANS LA PROVINCE

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Ayant mentionné plusieurs fois que le Québec ne possédait aucun parc fédéral, alors qu'au cours des dix dernières années le gouvernement fédéral a dépensé 225 millions dans les autres États, le ministre m'a dit que des pourparlers étaient en cours et qu'il ferait peut-être une déclaration plus tard.

J'aimerais maintenant lui demander si des pourparlers entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, concernant l'aménagement de ces parcs fédéraux, sont encore en cours, à quel point ils en sont rendus et, s'il y a litige, en quoi il consiste, puisqu'il semble que tout le monde soit impatient d'avoir une réponse à ce sujet?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, je peux dire à l'honorable député que nous avons fait une proposition concrète au gouvernement de la province de Québec, au mois d'octobre 1968, et que nous attendons encore sa réponse. Quant à nous, nous sommes prêts à procéder.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

Je remercie l'honorable ministre de sa réponse et je voudrais lui demander si le Québec a accusé réception des offres du gouvernement fédéral et quelles étaient ces offres?

**M. l'Orateur:** Je crois que la question supplémentaire est de nature un peu générale. Je ne crois pas qu'elle soit tellement urgente et l'honorable député pourrait l'inscrire au *Feuilleton*. S'il y a urgence, il pourrait en discuter au moment de l'ajournement.

**M. Fortin:** A dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

## QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Dans l'intérêt de l'enseignement supérieur, voudrait-il préciser de quelles universités il parlait quand il a récemment traité certaines universités de «pas-grand-chose»?

**Une voix:** S'agit-il d'un diplôme?